

Mandat et représentativité du Conseil régional de l'environnement du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Le Conseil régional de l'environnement du Saguenay—Lac-Saint-Jean est un organisme sans but lucratif qui existe depuis 1973. Il est reconnu, ainsi que les autres conseils régionaux de l'environnement au Québec (15), à titre d'interlocuteur régional privilégié auprès du ministère de l'environnement et de la faune du Québec pour la concertation en matière d'environnement, d'éducation relative à l'environnement et la promotion du développement durable depuis 1991.

Le conseil d'administration est composé des membres suivants :

Secteur socio-économique

Régie régionale de la santé et des services sociaux
Fédération des Syndicats du Secteur de l'Aluminium
Association des Sauvaginiers du Saguenay—Lac-Saint-Jean
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Municipalité de Saint-Ambroise
Un représentant des membres individuels

Groupes environnementaux

Comité de l'environnement de Chicoutimi
Comité pour un environnement sain à Larouche
Négawatt productions
Riverains 2000
Regroupement régional des citoyens pour la sauvegarde de l'environnement

Le Conseil régional de l'environnement-02 compte 150 membres actifs répartis ainsi
66 membres individuels
25 organismes
16 entreprises
16 groupes environnementaux
7 institutions scolaires
20 municipalités

L'énergie au Saguenay—Lac-Saint-Jean

Le Conseil régional de l'environnement du Saguenay—Lac-Saint-Jean a tenu les États généraux de l'environnement du Saguenay—Lac-Saint-Jean le 24 avril 1999. Les états généraux de l'environnement ont permis d'évaluer l'état de la situation des ressources en énergie dans la région, de dresser le bilan des dix dernières années et d'en établir les faits saillants. Lors de cet événement, auquel ont participé deux cent personnes, un plan d'action régional concernant l'eau, les urgences environnementales et l'énergie